



Besoin d'aide et d'avis pour m'ensortie

Par **frderiquee**, le **19/03/2018** à **17:41**

bonjour a tous je me suis inscrite dans cette école et j'ai demander comment résilier mon contrat j'ai pas eu de réponse aussi tôt et maintenant ils m'envoie des emails et me demande de payer la totalité de ma formation qui est de 1773,20euro sinon ils m'enverrons un recouvrement judiciaire me disant que j'ai dépasser le délai de 3 mois pour résilier sachant que j'ai chercher a les joindre au début du mois de janvier et aussi j'ai envoyer des mails ils ont attendus que j'arrive au 3e mois pour me répondre y'a t'il quel qu'un dans la même situation que moi si oui dite moi comment m'y prendre
merci

Par **jodelariege**, le **19/03/2018** à **17:47**

bonjour ; vous lisez les centaines de milliers de témoignage comme le votre ... oui il y a des centaines de milliers de cas comme le votre ... il faut lire le contrat au départ... maintenant soit vous payez ce que vous devez soit vous vous attendez à être harcelée par une société de recouvrement/huissier .. et, non, jamais personne n'est revenue sur n'importe quel site de conseil juridique pour nous dire ce qui se passe ensuite.....
donc vosu faites comme vosu voulez :vosu payez ou vosu ne payez aps...

Par **frderiquee**, le **19/03/2018** à **17:52**

le problème est qu'ils me disent que j'ai dépasser de 4 jours le délai de résiliation et pourtant je leur avaient expliquer mon problème de ne pas pouvoir continuer la formation et non j'ai pas

cet argent pour payer et j'ai pas envie de payer sauf que j'ai très peur de leurs menaces

Par **jodelariege**, le **19/03/2018** à **18:09**

si vous ne payez pas vous allez recevoir beaucoup beaucoup beaucoup de menaces ,il faut vous y attendre...après peu d'écoles vont au tribunal ... alors vous faites comme vous voulez...personne ne peut vous dire quoi faire à votre place..

Par **frderiquee**, le **19/03/2018** à **18:13**

peuvent ils me traîner en justice ou pas si je ne paie pas ou ne répond plus a leur appel et au emails?

Par **jodelariege**, le **19/03/2018** à **18:19**

certaines écoles le font... peu finalement... oui il y ce risque mais je vous le répète une dernière fois: parmi les centaines de milliers de personnes comme vous aucune n'est jamais revenue pour dire ce qui s'est passé ensuite donc vous faites comme vous voulez.

Par **frderiquee**, le **19/03/2018** à **18:20**

merci